

MC/je

Berne, le 19 juin 1967

Notice pour le Chef du Département

- copie - Service Est
- Service Ouest
- Ambassade de Suisse à Tel-Aviv
- Ambassade de Suisse à Budapest
-

Représentation des intérêts israéliens
en Hongrie

M. Mordasini, notre chargé d'affaires à Budapest, a sollicité le 16 juin l'agrément du Gouvernement hongrois pour la reprise des intérêts israéliens. Le chef du service compétent du Ministère des affaires étrangères, après avoir laissé entendre que cela irait sans autre, avisa M. Mordasini le 17 juin qu'il ne serait pas en mesure de lui donner une réponse avant plusieurs jours. Il n'a donné aucune raison de ce changement d'attitude. Nous supposons toutefois qu'il est en relation avec l'affaire Laszlo. M. Schwein-gruber doit quitter Budapest le 18 au soir et nous avons déclaré à l'Ambassadeur de Hongrie qu'un communiqué serait publié le 19 au matin. Il est possible que les Hongrois veulent attendre notre communiqué avant de se déclarer d'accord que nous représentions les intérêts israéliens.

Nous avons estimé devoir tenir M. Bentsur au courant de ces difficultés. Nous l'avons convoqué le 18 juin. M. Janner et moi-même l'avons renseigné sur la situation.

Nous ne pensons pas que ces circonstances devraient nous inciter à ne pas publier de communiqué dans l'affaire Laszlo. Le



renvoi de M. Schweingruber sera connu tôt ou tard de la presse et nous ne devons pas donner l'impression que nous avons cherché à le dissimuler à l'opinion publique. Nous avons estimé cependant préférable de nous limiter pour le moment à une relation des faits, réservant nos commentaires pour un stade ultérieur si les Hongrois devaient s'opposer à ce que nous assurions la protection des intérêts israéliens.

Micheli